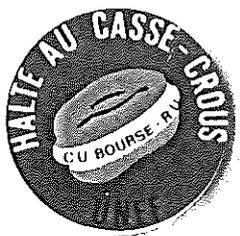
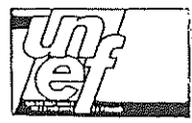


05/87



LETTRE DES ELU(E)S
UNEF-FRUF-UGE
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CROUS DE CRETEIL



ELU(E)S UNEF-FRUF-UGE-UPVM-AVE DU GAL DE GAULLE 94000 CRETEIL

COMMUNIQUE DE PRESSE DES ELUS UNEF/FRUF/ UGE AU CROUS DE CRETEIL

Les places sont chères au CROUS de Créteil.
A l'issue de la réunion d'attribution des chambres en cité U., (réunion du mardi 10 mai 87), ce sont 200 étudiants qui aborderont leur première année universitaire sans le minimum vital : un toit pour vivre et étudier.
Cet état est d'autant plus préoccupant que leur situation familiale ne peut leur permettre la location d'une chambre auprès d'un particulier dont le prix moyen est de 1500 francs.(2)
Certains devront-ils, comme à Toulouse, user du hall de gare comme gîte? Les autres devront-ils abandonner leurs études avant même de les avoir commencées?
Mais comment s'étonner d'en arriver là, lorsque l'on sait que pour plus de 60 000 étudiants sur le CROUS de CRETEIL, il n'y a que 698 chambres.
Comment s'étonner aussi, lorsque la politique menée depuis des années en matière d'oeuvres universitaires est celle du désengagement financier de l'état (3), de l'abandon (4), de la casse (5), du bradage au privé (6).
Par ce biais, c'est le développement même du pays qui est remis en cause par le gachis du savoir humain.
A l'heure où l'on parle, à raison de 2 millions d'étudiants pour l'an 2000, comme une nécessité économique et sociale, un autre choix est à faire : celui du réinvestissement de l'état dans l'Aide Sociale.
C'est cette voie-là que les élus UNEF/FRUF/UGE ont choisi de défendre.(7)
C'est ainsi que d'ores et déjà, nous lançons une campagne pour la construction de la Cité U de Créteil(8).
Des débats seront organisés prochainement dans chacune des Cités U. du CROUS avec l'ensemble des résidents pour faire un état des lieux, formuler des propositions, développer des luttes sur le terrain de l'Aide Sociale.

Emmanuel MARIN
Laurence COLLIN
Elu(e)s au Conseil d'Administration
du CROUS de Créteil

(1° Il y a eu cette année 894 demandes dont 494 demandes de réadmission.

Signalons que les étudiants connaissant les faibles capacités de logement du CROUS de Créteil, font directement leur demande au CROUS de Versailles. Ce sont donc plusieurs centaines qui logeront à 1 ou 2 heures de leur lieu d'étude.

Quatre étudiants étrangers se sont vus interdire une chambre de par la contingence fixée;

(2) En effet, les dossiers refusés avaient des coefficients compris entre 27 et 33 à savoir :

Parents non-imposables : 20 points.

Revenu issu de salaires : 5 points.

Etudiants venant de province : 5 points.

Par enfant de l'enseignement supérieur à charge : 1 pt.

(3) Budget du CNO en baisse de 20% (environ 28 milliards).

(4) Dégradation des Restau U., développement des chaînes "fast food" et à supplément.

(5) Destruction l'an passé d'un pavillon de la Cité d'Antony.

(6) Décret du 4 mars 87.

(7) Le nom des listes de candidats UNEF/FRUF/UGE lors des élections au Conseil d'Administration du CROUS, le 7 avril dernier était : " Pour le réinvestissement de l'état dans l'aide sociale".

(8) Il y a 6 ou 7 ans, les élus UNEF au Conseil d'Administration du CROUS de Créteil gagnaient la mise en oeuvre d'un projet de Cité U. sur des terrains de l'université de Paris 12. Aujourd'hui, le projet est à même d'aboutir à une chose près, qu'il s'agirait de logements de fonction avec seulement quelques dizaines de chambres pour étudiants.